

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 29 mai 2017

**Date convocation :** 18/05/2017

**Excusés - Absents :** JEAMBRUN Stéphane, CAVALIE Fabienne, DUFOSSE Martine, DOUZIECH Gérard ayant donné procuration à Benoît RAVAILHE, KOSTIW Michel ayant donné procuration à Françoise EMERIAUD, Christian PORCHIS ayant donné procuration à Jean SOLER, SOARES Américo ayant donné procuration à Rolande AZAM.

**Secrétaire de séance :** Benoît RAVAILHE.

**1-AD'AP :** Approbation de l'Agenda d'Agenda d'Accessibilité Programmé établi par le prestataire LIESS ACCESS, en date du 12 avril 2017.

La loi du 17 mai 2005 impose aux collectivités de rendre accessibles à toute personne en situation de handicap les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public. Une ordonnance en date du 26 septembre 2014, permet aux acteurs publics, afin de ne pas tomber sous le coup d'une sanction financière pour non-respect de la loi précitée, d'établir un AD'AP.

Cet agenda, après un état des lieux des ERP et des IOP, permet d'établir les priorités en fonction de la fréquentation et d'établir une liste des travaux nécessaires, de les chiffrer et de les programmer sur une durée de 6 ans, soit de 2017 à 2023.

Sur ces 6 années les travaux nécessaires sont chiffrés à 26 905 €. Ainsi sur la 1<sup>o</sup> année, 2017-2018, la collectivité devra mettre en œuvre les travaux d'accessibilité pour la mairie, l'agence Postale et le cabinet médical. Les travaux sont estimés à 8 315 €.

L'Etat subvention dans le cadre de la DETR certains travaux d'accessibilité. Un dossier va être constitué en ce sens, la recherche des devis est en cours, sachant que certains petits travaux pourront être mis en œuvre par les employés communaux.

## 2- Questions diverses :

**\*Extinction éclairage public :** Gérard DOUZIECH a recontacté la SERC, M. Stéphane PUECH, une réunion est prévue jeudi 01 juin à 10h00 à la mairie. Gérard DOUZIECH, Jean SOLER, Françoise EMERIAUD et Rolande AZAM assisteront à cette réunion.

**\*Tour de France :** une première réunion avec les associations a eu lieu le 16 mai pour leur présenter l'étape du tour à venir et voir si elles envisagent de participer à cet évènement. Plusieurs idées ont émergé, une autre réunion est prévue le 27 juin pour affiner ces projets.

**\*Elections législatives :** Organisation de la tenue du bureau de vote pour les 2 jours. Un tableau récapitulatif sera envoyé à chaque conseiller.

**\*Zéro phyto :** Présentation du devis pour mettre de la résine autour de platanes : 23 130 € TTC pour 150 platanes. Trop cher, il est décidé de laisser tomber cette solution.  
Prévoir d'acheter dans l'immédiat le système chalumeau-gaz.

**\*SNCF :** La SNCF a donné son accord pour couper les arbres afin d'améliorer la visibilité du Viaduc du Viaur de la route. Nous sommes en attente du devis de M.RIEUNEAU

**\*Enquête publique** du 12 juin au 13 juillet 2017 relative à la demande d'autorisation unique présentée par le SMIX de Rivière Cérou Vère dans le cadre du programme pluriannuel de gestion 2017/2021 des cours d'eau des bassins versant du Cérou et de la Vère.  
Une permanence du commissaire enquêteur aura lieu à la mairie de Tanus, le 13 juillet 2017 de 9 h à 12 h.

**\*Zone environnementale de Puech Redon :** Il reste encore des travaux à terminer : accès à améliorer, panneaux à mettre en place, chicane d'entrée à modifier, etc. Rolande AZAM demande si un conseiller ou deux pourraient prendre en charge ces travaux qui pourraient être terminés pour l'été.

**\*Vestiaires foot :** les dirigeants nous ont signalé le très mauvais état des 2 fenêtres des vestiaires qui donnent sur la route. Voir devis pour fenêtres en PVC.

**\*Salle activité Route de Marsal :** il faut revoir la toiture qui fuit toujours. Attente devis de M.VERDIER

**\*Travaux la Guizardié :** les travaux de remise en état de la chaussée au centre du hameau de la Guizardié ont été commencés (fossés, cimentage) afin de mieux évacuer les eaux de pluies. Rolande AZAM remercie Benoît RAVAILHE pour le temps passé avec les agents communaux et les riverains. Reste la mise en place du goudronnage par la COLAS dans le cadre du FAVIL.

La séance est levée à 23h25

Madame le Maire de Tanus,  
Rolande AZAM

  
